



Conseil d'administration de l'EPA Masse des douanes du 30 mars 2022

Madame la Présidente,

Depuis le 10 mars dernier, **date d'une mobilisation historique à Bercy des agents des douanes**, une phase de négociation a été engagée avec les organisations syndicales en vue d'un **accord qui pourrait voir sa concrétisation le 4 avril prochain**.

Dans le cadre de ce projet d'accord, les organisations syndicales ont pu débattre de plusieurs thèmes et soumettre leurs propositions sur le volet indemnitaire, celui relatif au cadre de vie ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et au déroulement de carrière, tout comme pour un meilleur accompagnement des agents restructurés ou encore pour une prise en compte des spécificités de la retraite active en surveillance (SU). En plus de ces volets, l'intersyndicale douanière a également souhaité inclure, dans les négociations à venir, d'autres sujets tels que ceux relatifs à la cartographie des services et aux missions ou encore la pénibilité en opérations commerciales (CO) et le sujet spécifique de l'Etablissement public administratif (EPA) Masse.

En effet, ainsi que nous le rappelions dans notre déclaration intersyndicale commune à l'ouverture du conseil d'administration du 15 mars dernier : **« sans douaniers, pas de Masse des douanes »**. Aujourd'hui, alors que la phase de négociation est close, **on peut reconnaître une avancée importante** qui pourrait bénéficier à l'établissement et donc aux agents des douanes : **l'engagement pris par vous, madame la Présidente, du doublement de la subvention versée à la masse des douanes**, subvention qui s'élèverait alors à la somme d'un million d'euros au lieu des 500 000 euros, montant inchangé depuis de trop longues années.

Aussi, **dans l'attente de la tenue de votre engagement** et parce que nous, élus au conseil d'administration de l'EPA masse, sommes avant tout des représentants des douaniers et défenseurs de leurs conditions de vie et de travail, nous vous informons, madame la Présidente, que **nous ne participerons pas à ce Conseil d'administration (C.A.) reconvoqué pour toutes les raisons évoquées**.

Enfin nous souhaiterions attirer votre attention et celle du service central, sur les **graves incidents qui se sont passés cette nuit sur le parking de la cité de Tremblay 2 où plus de 6 voitures de locataires ont été incendiées**. Nos collègues ne doivent pas faire les frais des violences urbaines qui secouent depuis quelques jours le département de la Seine-Saint-Denis, ce n'est pas acceptable ! Ainsi nous vous demandons de prendre des mesures immédiates de sécurisation et d'accompagnement de nos collègues locataires.

Les élus au conseil d'administration de l'EPA Masse